

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE PLANIOLES**

Séance du 13 Juillet 2020

**Nombre de
conseillers**

- en exercice	15
- présents	10
- votants	11
- absents	5
- exclus	0
- vote pour :	11
- vote contre :	0
- abstentions :	0
Convocation :	03/07/20

Délibération n°
CM13072020-01

OBJET

***Désignation d'un
assistant de
prévention et d'un
élu référent pour
le document
unique des risques
professionnels***

L'an deux mille vingt, le treize juillet à 20 heures 30, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence M. Guy LACOUT, Maire.

Étaient présents : Lucette CARSAC, FARGUES Alain, GARCETTE Pascale, LACOUT Guy, MAZET-LACOMBE Emeline, MONTJAUX Morgan, REY Frédérique, ROURA Guillaume, SEBAA Stéphane, TAURAND François.

Étaient absents/excusés : BAGNAUD Jean-Philippe, FELIX Dimitri FOUQUET Camille, LACHERET Jean-Christophe, LECORNE Jocelyne (pouvoir à Mr ROURA Guillaume)

Lucette CARSAC a été désignée comme secrétaire de séance

Monsieur le Maire, après avoir ouvert la séance, rappelle au Conseil Municipal que depuis 2001 la commune a l'obligation de réaliser le document unique d'évaluation des risques professionnels.

Le centre de gestion du Lot accompagne les collectivités dans cette rédaction.

De ce fait, la commune doit désigner un assistant de prévention et un élu référent.

Mr le Maire propose :

- Assistant de prévention ; Mme SCHOEFFEL Martine
- Elu référent : Mr FARGUES Alain

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Nomme Mme SCHOEFFEL Martine : Assistante de prévention
- Nomme Mr Alain FARGUES : Elu référent

Fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, le 17 Juillet 2020

*Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 17/07/2020
et publication ou
notification
du 17/07/2020*

Le Maire,
Guy LACOUT.

